



DANGER D'INCENDIE DÛ AUX CIGARETTES

Dangers

En Suisse, on dénombre chaque année environ 500 incendies dus à la négligence des fumeurs et la somme des dommages s'élève à plus de 20 millions de francs. Les principales causes de ces sinistres sont fumer au lit et jeter des cendres et mégots qui ne sont pas complètement éteints.

Précautions à prendre

- Ne vous étendez jamais sur le lit ou le canapé avec une cigarette ou un cigare allumés.
- Mettez les cendres et les mégots dans un cendrier, pas dans un sac à ordures.
- Ne jetez aux ordures que des déchets entièrement éteints ou arrosés d'eau.
- Tenez les articles de fumeurs, les allumettes et les briquets hors de portée des enfants.

Incendie d'appartement dû à une cigarette

Un incendie d'appartement survenu tôt le jeudi matin a provoqué des dommages de 50 000 francs. Le locataire, un homme âgé de 45 ans, a été transporté à l'hôpital car on redoutait une intoxication due aux gaz de fumée. Selon les informations de la police cantonale, il a fumé sur le canapé de son appartement vers 2 heures du matin. Il affirme avoir éteint sa cigarette avant de s'endormir. Il a ensuite été réveillé par la forte fumée qui se développait dans l'appartement et a tenté d'éteindre le feu. Puis il a alarmé les sapeurs-pompiers qui ont rapidement pu contrôler l'incendie. L'homme a déjà pu quitter l'hôpital.

Conseils supplémentaires
www.bfb-cipi.ch

Cipi Centre d'information pour la prévention des incendies